



Plus que jamais nous avons besoin d'ATTAC. Sommaire :

Le projet de grand marché transatlantique <i>Claude Latreille</i>	2
Développer l'économie sociale et solidaire <i>Jean-Louis Michniak</i>	3
Le réseau des AMAP d'Ile-de-France <i>Anne Debrenne, Jean-Louis Michniak</i>	4
Agenda. Organisation ATTAC	5,6

Bulletin d'adhésion en fin de journal

Plus que jamais, nous avons besoin d'ATTAC !

... et Attac a aussi besoin de vous !

Dès aujourd'hui, adhérez, ou renouvelez votre adhésion pour 2014 !

Si vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

30 % de votre cotisation est reversée à votre comité local (dans les Hauts de Seine, Attac 92), le solde permettant à Attac France de financer et articuler les campagnes nationales et internationales

Le prochain numéro paraîtra début juin

Diffusez, par courriel ou sur papier... Abonnez vos parents, vos amis ! Il vous suffit de nous le demander. Faites leur plaisir!

Désobéir aux traités, refonder l'Europe

Pierre Khalfa, coprésident de la Fondation Copernic (cet article a été publié dans le numéro du 10 avril de *Politis*)

La gauche de transformation sociale et écologique est prise dans une contradiction. D'une part, **un projet progressiste se doit d'être européen**, et ce pour cinq raisons.

Face à la puissance du capital globalisé, il faut un espace politique et économique pour **faire contrepoids** ; une Europe refondée pourrait remplir ce rôle. La deuxième raison renvoie à la montée de la xénophobie et des **tensions nationalistes** : l'Europe doit devenir un espace politique de coopération pour empêcher que cette situation ne s'aggrave.

L'Europe actuelle s'est construite sur la concurrence entre les Etats et sur le **moins-disant fiscal et social** ; y **mettre fin** serait un objectif majeur d'une Europe refondée. C'est la troisième raison pour garder une perspective européenne.

Ensuite, certains domaines nécessitent des **politiques publiques** exigeant des décisions fortes **au niveau européen** : c'est à ce niveau qu'une politique de relance budgétaire et monétaire aurait une efficacité démultipliée.

La cinquième raison tient aux rapports de force dans les négociations internationales, qui ont vu la montée de nouveaux acteurs de taille continentale et dont le poids économique va croissant : dans cette situation, aucun des Etats européens, y compris les plus grands, ne peut réellement jouer un rôle important tout seul.

Mais, d'autre part, **cette refondation de l'Europe apparaît aujourd'hui hors de portée**. L'Union européenne est un carcan pour les peuples et la souveraineté populaire y est, de fait, niée. Ce « *déficit démocratique* », comme le nomment pudiquement les commentateurs, trouve son répondant dans celui des Etats-nations. Les traités européens et autres directives n'ont pas été imposés aux Etats. Ce sont les gouvernements nationaux qui ont été à la manœuvre pour les mettre en place, et la souveraineté populaire a été bafouée aussi dans le cadre national. Rappelons-nous l'épisode du TCE. **Comment alors débloquer la situation ?**

Aucun changement substantiel n'aura lieu sans ouvrir une crise majeure en Europe et sans s'appuyer sur les **mobilisations populaires**. Même si leurs limites sont évidentes aujourd'hui –elles n'ont pas réussi à peser sur la situation–, la multiplicité des résistances, les formes souvent inédites qu'elles prennent, leur ampleur dans certains pays sont le signe que les sociétés n'acceptent pas le délitement organisé par l'oligarchie politico-financière. L'existence des mobilisations populaires est une condition nécessaire mais non suffisante, car elles doivent aussi déboucher sur une rupture politique dans un ou plusieurs pays de l'UE.

Des victoires électorales de coalitions aspirant à un changement de société seront indispensables pour **engager ces processus de rupture**. Un gouvernement de gauche devrait alors prendre un certain nombre de mesures unilatérales en indiquant qu'elles sont vouées à être étendues à l'échelle européenne. Il s'agirait de mesures coopératives, en ce sens qu'elles ne seraient dirigées contre aucun pays, contrairement aux dévaluations compétitives prônées par les artisans de la sortie de l'euro, mais contre une logique économique et politique. Plus le nombre de pays les adoptant serait important, plus leur efficacité grandirait. C'est donc au nom d'**une autre conception de l'Europe** qu'un ou plusieurs gouvernements de gauche devraient mettre en œuvre des mesures rompant avec la construction actuelle de l'Union européenne.

Par exemple, concernant l'euro, un gouvernement de gauche pourrait enjoindre à sa banque centrale de financer les investissements nécessaires à la transition écologique par de la création monétaire, refusant ainsi de se plier aux traités. Il pourrait de même refuser d'appliquer les politiques d'austérité en découlant. Fondamentalement, il s'agirait d'engager un processus de **désobéissance aux traités** et par là même d'ouvrir une crise politique en Europe en s'affrontant aux institutions européennes. L'issue de ce bras de fer n'est pas donnée d'avance. Tout dépendra des rapports de force qui seront construits, des alliances qui pourront être passées et des mobilisations populaires dans les pays de l'Union.

Le projet de grand marché transatlantique ou TAFTA (TransAtlantic Free Trade Agreement) *Claude Latreille*

Un débat sur l'accord commercial Union européenne/ Etats-Unis en cours de négociation s'est tenu lors de l'A. G. d'ATTAC92, le 5 avril dernier. Il a été introduit et animé par Frédéric Viale, membre du CA et de la Commission Europe d'ATTAC.

Les pourparlers entre les Etats-Unis et la Commission européenne, mandatée par les chefs d'Etat et de gouvernement des membres de l'Union, ont été ouverts à l'été 2013. Ils étaient l'aboutissement de plusieurs années de lobbying des groupes industriels et financiers européens et américains. La complexité de cet accord bilatéral ne permettra pas une signature avant plusieurs années, à en juger par les négociations d'un projet identique avec le Canada qui durent depuis quatre ans. Ce ne sera pas trop de temps pour tenter de s'informer, d'analyser et de combattre des textes concoctés dans la plus grande opacité, à l'abri des regards critiques et de la compréhension... bornée ... des citoyens, pourtant directement concernés.

Raisons officielles de cette opacité : le sujet est trop technique et peu médiatique.

Craintes réelles : il ne faudrait pas être confronté de nouveau à la mobilisation citoyenne internationale comme dans le passé à Seattle, à Doha pour les rounds de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ou pour l'accord multinational sur les investissements (AMI) ou pour le traité constitutionnel européen à Paris et à la Haye.

Mais de quoi s'agit-il ?

De rien moins que de parfaire la politique libérale de l'ère Thatcher/Reagan et développée par l'OMC et par les accords commerciaux bilatéraux et régionaux qui se multiplient.

Il s'agit d'étendre, au profit du secteur privé, la libéralisation des échanges à toutes les activités humaines, et ceci à tous les niveaux de gouvernance (Etats, régions, départements, communes) des deux plus grands espaces économiques mondiaux (50 % du PIB mondial, 1/3 du commerce international).

Les partenaires s'emploient donc

- à démanteler les droits de douane qui concernent les producteurs et sont encore importants dans le secteur agro-alimentaire ;
- à abolir les barrières non-tarifaires qui protègent les consommateurs : normes et régulations sociales, sanitaires, environnementales et culturelles ;
- à adopter le principe –erroné- d'équivalence des produits (un bœuf est un bœuf, qu'il soit ou non élevé aux hormones) ;
- plus grave encore, à légaliser un processus de règlement des différends dit « investisseur-Etat » ; selon ce principe, ce sont des arbitres indépendants des juridictions nationales qui pourraient condamner des Etats pour toute atteinte à la liberté des investissements étrangers.

En d'autres termes, un tel accord donnerait priorité à la compétitivité sur la protection, favoriserait les multinationales de l'économie et de la finance sans tenir compte des causes et des méfaits de la crise dont nous ne parvenons pas à nous sortir. Il déléguerait au secteur privé la maîtrise des choix et placerait le droit de la concurrence au-dessus de la souveraineté des Etats. Il livrerait l'économie au profit, au détriment de 800 millions de consommateurs.

Et comme ce sont les standards de production et de consommation du partenaire le plus fort qui s'imposeraient, ce serait une renonciation de l'Union européenne à défendre ses valeurs, qui ne sont pas les mêmes que celles des Etats-Unis, beaucoup moins soucieux de respecter les droits du travail, de la vie privée, de développer la protection de la planète et de combler le fossé qui se creuse toujours plus entre les possédants et les autres.

Les Chefs d'Etat européens se sont lancés dans ces pourparlers en croyant en tirer avantage en matière de croissance et d'emploi, alors que leurs effets destructeurs seraient considérables. La pratique de ce

type d'accord est là pour nous alerter : l'ALENA (accord de 1994 entre Etats-Unis, Canada et Mexique) a eu un coût social et économique très élevé pour le pays le plus faible. De plus, l'orientation profondément libérale de l'Union européenne, dominée par les grands groupes, ne nous incite pas à faire confiance à la Commission européenne pour défendre nos intérêts de consommateurs.

Mais alors que faire ?

Le commerce international relève bien de l'Union mais celle-ci se trompe de stratégie. Pour sortir de notre marasme, ce n'est pas la marchandisation de nouveaux pans de l'économie qu'il faut organiser mais, entre autres actions, la relocalisation des activités agricoles, l'agro-écologie, l'agriculture paysanne...

La mobilisation de la société civile commence, des deux côtés de l'Atlantique, à obtenir des résultats. Il faut donc continuer à agir pour arrêter les négociations avec les Etats-Unis, comme avec le Canada (l'AECG, accord économique et global). S'informer et faire passer l'information autour de soi. Interpeller les candidats aux élections européennes. Créer des événements. Signer l'initiative citoyenne européenne, amorcée en septembre dernier.

Car nous refusons cette loi –cynique- du « libéral au plus haut niveau », de même que toute extension des politiques de libre-échange qui ne seraient pas assorties de mesures de correction de leurs effets néfastes pour la qualité des produits, pour la santé des populations et pour l'environnement.

Election du Parlement européen (25 Mai) : quelles sont les propositions des candidats pour développer l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)?

Jean-Louis Michniak

On pense, bien sûr, à la reprise par des salariés d'activités "supprimées" par une multinationale, et à tous les actes de créativité, d'ingéniosité, de ténacité de ces personnels qui ne veulent pas "baisser les bras" et continuer à vivre avec fierté de leur métier.

Les exemples ne manquent pas concernant des filières de productions arrêtées, alors que les carnets de commandes sont remplis, ou que les débouchés sont réels pour des types de fabrications socialement utiles, de qualité, et avec des critères écologiques (proximité, sobriété énergétique, etc.).

Interpelons les candidats aux prochaines élections européennes sur leur programme en faveur du large et prometteur domaine de l'économie sociale et solidaire: industrie, agriculture, commerce, banque, aides aux personnes, énergie, échanges de savoirs et compétences et autres initiatives "alternatives" aux secteurs marchands...ou en voie de "marchandisation" !

Nous savons que bien des salariés attachés à leurs entreprises souhaiteraient poursuivre leur travail (plutôt que d'obtenir des "indemnités diverses" et de connaître le chômage), en rachetant ou en transformant leur site, jugé pas assez "rentable" par les actionnaires, en SCOP.

Trop d'obstacles bancaires et administratifs empêchent ou retardent les soutiens et dossiers pour que des salariés puissent reprendre plus facilement une activité (abandonnée par un Groupe) en créant une SCOP !

Les euro-députés ont un grand rôle à jouer, notamment, dans la promotion des SCOP, qui sont intéressantes à plus d'un titre, et sont dans nos projets altermondialistes.

Une SCOP, pour mémoire, est une Société Coopérative et Participative (de production ou d'intérêt collectif) qui fonctionne avec une gouvernance démocratique (la personne dirigeante est élue par les salariés associés). La répartition des résultats est affectée prioritairement à la pérennité des emplois et du projet économique de la société.

Dans cette année 2014, où nous rendons hommage à Jean Jaurès, en ce centenaire de son assassinat, il faut se rappeler son soutien déterminant aux luttes des ouvriers verriers qui ont pu, au milieu d'innombrables difficultés, créer la Coopérative d'Albi, en 1896 !

Cette structure de “travail émancipé”, prônant l’égalité, la justice sociale et le rejet des intermédiaires fréquemment “vautours” du Capitalisme, a toute sa place dans notre vision d’un “monde meilleur”.

N’oublions pas toutes les courageuses démarches des salariés de Fralib pour leur SCOP ! C’est la situation difficile de plusieurs dizaines de salariés de l’usine de sachets de thé et tisane Fralib, à Gémenos (Bouches du Rhône). Ils ont entamé un “bras de fer” avec la multinationale Unilever qui veut fermer ce site, pour délocaliser cette production en Pologne.

Pour reprendre cette activité sous forme de SCOP, ce personnel doit récupérer la marque Eléphant qu’Unilever ne veut toujours pas céder !

Il y a, bien sûr, d’autres combats en France de ce type.

Ce serait bien que les Partis (dans cette perspective de l’élection du 25 Mai 2014) s’expriment davantage sur des sujets comme celui-ci, qui touchent directement l’emploi et la dignité de nombreux salariés.

En effet, bien des couches populaires et moyennes s’interrogent sur la volonté de l’actuelle Union Européenne, en matière industrielle et de relocalisation de production !

L’UE a un besoin urgent d’être centrée sur d’autres objectifs que ceux des milieux financiers et autres lobbies qui font la loi ...avec la complicité d’une bureaucratie non élue par les populations !

Une grande partie de l’opinion publique se demande si les puissances publiques n’ont pas “perdu la main” dans le domaine de la production européenne ?

L’UE serait-elle devenue uniquement “un marché ... qui ne sait même pas se défendre?”

Il serait utile que les députés soient plus communicants sur ces sujets essentiels qui impactent l’avenir de l’Europe !

Nous devons avoir plus de précisions sur le positionnement des candidats, en mai 2014, pour faire évoluer l’économie internationale. L’économie doit être au service de l’humain.

Espérons qu’ils seront plus “causants” sur les grands médias, aux heures de grande écoute !

Deux initiatives ATTAC Paris 14^{ème}. Vous êtes cordialement invités à y participer.

Lundi 12 mai à 20h : séance **Ciné Attac** aux 7 parnassiens **CLEVELAND CONTRE WALL STREET**

Mercredi 14 mai à 19h30 : **Réunion Débat** à la Maison des Associations du 14^{ème} :

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS UNE PERSPECTIVE

ALTERMONDIALISTE

Le Réseau des AMAP d’ Ile-de-France, échos de l’assemblée Générale du 9 mars à Paris

Annie Debrenne et Jean-Louis Michniak

Le réseau des AMAP d’ Ile-de-France regroupe 190 Amap, en partenariat avec 182 producteurs (45% installés en Ile-de-France); 8000 à 10000 familles franciliennes; 95 porteurs de projets accompagnés dans le cadre du Pôle Abiosol (8 se sont installés dont 6 en Ile de France).

Le pôle Abiosol met en commun les moyens et les compétences de plusieurs réseaux qui veulent aider des futurs agriculteurs portant un projet paysan-bio: le GAB, Groupement des Agriculteurs Biologiques d’ Ile de France ; le Réseau des AMAP d’Ile de France ; l’association Terre de Liens d’ Ile de France ; l’association Les Champs des possibles (« couveuse d’ activités agricoles et rurales »).

Le Réseau AMAP est animé par une équipe salariée de 4 personnes: Vony et Benoit (projets: porteurs, citoyens et collectivités territoriales), en lien avec le pôle Abiosol; Isabelle (éthique dans les Amap, Démarche Participative de Progrès, proposition nouvelle Charte des Amap, préparation des assises nationales des Amap); Anne (développement et partenariats Amap, communication du Réseau, contrats hors maraichage: arboriculteurs notamment) ; et par un collectif d’administrateurs bénévoles qui se

réunit régulièrement .

Il existe 7 interAmap (échanges entre Amap d'un même secteur).

Des formations ont été organisées sur l'agriculture, le foncier, l'installation en Ile de France, les projets, les élus, et les techniciens, et l'actualité (Loi d' Avenir Agricole).

Citons 2 autres types de formations pour les producteurs : « devenir paysan en AMAP », « construire son planning de semis».

Des plaidoyers agricoles ont été élaborés en direction des candidats-es aux élections municipales.

Le Réseau a participé au chantier de réécriture de la Charte des AMAP, mis en route par le MIRAMAP (Mouvement Inter Régional des AMAP) structure hexagonale regroupant les associations adhérentes ; ainsi qu'à l'organisation des Assises nationales de Villarceaux pour la validation de cette nouvelle Charte qui, après différents amendements, devra être signée par chaque amapien et paysan amapien ; et au Festival de la Transition citoyenne à Cluny.

Il agit en partenariat avec le Réseau international URGENCI, engagé dans une approche économique alternative, réunissant des citoyens, des producteurs, consommateurs, militants, politiques ...

En 5 ans, il y a eu 53 installations accompagnées, avec parfois d'autres soutiens: Crédit Agricole, Cabinets d'expertises AS 77, AFOCG 45 (initiation, approfondissement et clôture de la comptabilité), etc.

Il y a 13 Arboriculteurs en AMAP I.de F. et limitrophe : la situation financière est parfois précaire (problème de fixation du prix juste, la distribution est délicate à planifier, les recettes ne sont possibles qu'après plusieurs années de travail...).

Le nombre d'adhérents s'accroît régulièrement ...plus vite que les moyens, notamment financiers, ce qui explique que le Collectif (instance bénévoles décisionnaire) et l'équipe salariée ne peuvent pas aider les groupes AMAP et interAMAP, et les producteurs à la hauteur de leurs besoins !

Hors services publics et collectivités territoriales, parmi les principaux partenaires financiers, citons: la Fondation de France, la Fondation de la Macif, etc. Il y a aussi l'Agence de l'Eau (Seine Normandie), le Pôle Abiosol, etc.

La **cotisation** est essentielle pour permettre au Réseau AMAP Ile-de-France d'accéder à davantage d'autonomie, donc à être en situation de « moindre pression » ; c'est le révélateur d'un état de « conscientisation » des enjeux de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dont les AMAP sont des acteurs majeurs. C'est le marqueur de l'intérêt des Amapiens pour progresser vers l'autofinancement: pour cet objectif, il est nécessaire d'accroître les cotisations des consommateurs.

Pour les paysans en Amap, il faut tendre vers un taux de cotisation de 2 pour 1000, sur le Chiffre d'Affaire (CA) réalisé en Ile de France et 2 pour 1000 sur le CA fait en région périphérique.

Le modèle Amap n'est pas uniquement agricole, il touche plusieurs domaines: le social, le vivre-ensemble, les innovations alimentaires et la créativité paysanne. Les artisans travaillant sur des matières venant de l'extérieur (viandes, farines...) ont leur place, suivant leurs spécificités, dans le mouvement Amap, s'ils en gardent l'éthique et la pratique (on envisage d'écrire un contrat distinct pour ces artisans transformateurs et non producteurs tels que les boulangers : AMAL Association pour le Maintien de l'Artisanat Local).

La nouvelle charte (en réécriture collective) s'impose parce que les Amap sont un mouvement vivant en évolution constante, en développement aussi, avec des risques de dérives réels ! Ne jamais oublier la transparence, la qualité, la relation Paysans/ Consommateurs !

Il y a beaucoup de travail à accomplir, pour promouvoir un autre type d'agriculture et pour combattre la destruction des surfaces cultivables (environ 1500 exploitations agricoles ont disparu en 10 ans, en Région parisienne, alors que, dans l'Union Européenne, la superficie consacrée à la culture biologique a augmenté d'environ 500 000 hectares par an, durant cette dernière décennie; et alors que 78% des consommateurs européens se disent prêts à payer plus cher pour des produits bios).

Le « prix du panier », c'est ce qui permet le maintien et l'installation d'un paysan, pour qu'il puisse couvrir ses cotisations et charges et ... avoir un revenu juste ! L'Amap est plus qu'un panier; c'est une dynamique de territoire contribuant à créer une économie de proximité, solidaire et équitable.

Agenda

- 12 mai Paris « Quelle politique européenne pour l'eau ? », audition publique régionale
14h- 18h Hémicycle du Conseil Régional, rue de Babylone (M° François Xavier)**
- Avec la participation de : **Riccardo Petrella**, Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain, Président de l'Institut Européen de Recherche sur la Politique de l'Eau (IERPE), **Corinne Ruffet**, vice-présidente de la région; **Sandrine Bélier**, eurodéputée; **Gabriel Amard**, eurocandidat; **Anne Le Strat**, présidente d'Eau de Paris et d'Aqua Publica Europea; **Michel Lesage**, député; Serge Lepeltier, Président de l'Académie de l'Eau et Ancien Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable; **Emmanuel Poilâne**, directeur de la Fondation Danielle Mitterrand France Libertés; **Nicolas Imbert**, directeur exécutif de Green Cross France et Territoires; **Maxime Combes**, ATTAC France...
Le Collectif Île-de-France contre les gaz et les pétroles de schistes, l'association Gaïa, la Plate-forme européenne citoyenne contre la corruption, participeront à la rencontre.
Programme et inscriptions >>>ici Coordination eau Ile-de-France5, rue de la Révolution, 93100 Montreuil
Tel 09 82 31 73 84 www.eau-iledefrance.fr
- 13 mai Paris 5^{ème} "Terres de schiste" film réalisé par Grégory Lassalle en partenariat avec les Amis de la Terre
à 19 H 30 au cinéma Reflet Médicis 3 rue Champollion**
- soirée de présentation en avant -première du film et lancement de la campagne de mobilisation lancée par les Amis de la Terre.
La projection sera suivie d'un débat animé par **Hervé Kempf** avec 2 speakers argentins et le réalisateur
(<http://terresdeschiste.fr/fr/sortie-le-13-mai-a-paris/>) Entrée gratuite.
- 14 mai Clamart réunion de débat public pour comprendre le TAFTA
(Transatlantic Free Trade Agreement
/ Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement)
à 20h30, à la Maison des associations (13 bis rue de Bièvres, Salle Albert Camus),
avec Frédéric Viale, Membre de la Commission Europe d'ATTAC**
- « Ce qui est fait pour nous, que d'autres ont décidé sans nous, est en réalité contre nous.
Soyons des êtres actifs » - Nelson Mandela
Depuis juillet 2013, la Commission Européenne et les États-Unis s'affairent en cuisine pour concocter un accord commercial de libre-échange extrêmement toxique : le TAFTA / PTCI (Transatlantic Free Trade Agreement / Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement).
Comme les meilleures recettes doivent rester secrètes, ni les peuples ni même les parlements nationaux ne sont et ne seront consultés si nous ne l'imposons pas ! Et le silence des médias est accablant !
Dans cet accord, les retraites par répartition, la sécurité sociale, l'école publique, les principes de précaution... sont vus comme des « obstacles inutiles » au commerce qu'il convient « d'éliminer » (art. 5). Selon cette idéologie, une entreprise pourra porter plainte et réclamer à un Etat ou même à une commune des centaines de millions d'Euros auprès d'un tribunal constitué d'arbitres... privés !
Ne laissons pas des instances non élues négocier le menu dans notre dos, sinon nous allons déguster ! Refusons que nos décisions démocratiques soient remises en cause au nom du profit ! Des régions résistent (Île-de-France, PACA...). Elles refusent de passer à table et se sont déclarées « hors-TAFTA ». Interpellons nos élus et nos candidats députés européens pour qu'ils s'engagent aussi à rejeter ce projet d'accord.
- 14 mai Clamart Meeting avec Pierre Larrouturou et Anne Joubert,
n° 1 et 2 de la liste IDF pour les européennes,
l'animation étant assurée par Anne Ponce, Directrice des rédactions chez Bayard Presse.
à partir de 20h00 à la salle des fêtes Hunebelle.**
- 15 mai Montrouge « The Brussels Business », film
A 20 h, Maison des associations, 105, avenue Aristide Briand, entrée libre
Sous la forme d'un docu-thriller politique, « The Brussels Business » montre la version officielle de l'intégration européenne. Il apporte un élément de réponse à une question que des millions d'Européens se posent : qui dirige l'Union européenne ?**
- 20-24 mai Vanves Festival Cinéma écologique (organisé par La ruche de Vanves et Le panier Vanvéen)
Lycée Michelet 5 rue Jullien <http://laruchedevanves.fr> <http://www.facebook.com/FestivalCinemaEcologie>
20 h 30
20 mai : Tara Océans –Le monde secret
22 mai : Les semences prennent le maquis ; l'Aquitaine cultive la biodiversité
23 mai : une contre histoire de l'internet
24 mai : le bien commun : l'assaut final**
- 21 mai Châtillon Quelle alternative à l'Europe néolibérale ? Assemblée Citoyenne**

à l'initiative des groupes Attac de Montrouge, Clamart et Fontenay aux Roses,
à 20 h, Espace Maison Blanche - 2 avenue Saint-Exupéry (métro Châtillon Montrouge)
Une croisière théâtrale mouvementée, ludique et instructive, avec la pièce satirique sur le
 projet de Grand Marché Transatlantique (GMT ou TAFTA) écrite et jouée par des militants et sympathisants
 d'ATTAC
Conférence-débat avec **Henri Sterdyniak**, co-animateur des Economistes Atterrés
 Venez vous informer, donner votre opinion, partager vos choix, pour construire ensemble des alternatives !

Organisation d'ATTAC 92

Siège social: chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart attac92@attac.org

Président d'ATTAC 92 : Jean-Louis Michniak president.attac92@attac.org

Secrétaire : Eric Colas secretaire.attac92@attac.org

Secrétaire adjointe : Sophie Maloberti

Trésorier : Hubert Guérinet

Trésorière-adjointe : Rosette Kebabdjian

Fichier : Nicolas Lasman

Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

Groupes de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux

Asnières : Guy Rodary **Clamart :** Thérèse Villame, Jean-Marie Malo

Antony : Florence Lauzier, Hubert Nadin, Agnes Gandon, Annette Carayon, François Tonnerieux

Colombes : Bernard Kervella, Adda Bekkouche **Genevilliers :** Nelly Viennot

Clichy : Jean Quebre, Marthe Chabrol **GP Mont Valérien / Nanterre :** Cyril Pocréaux

Courbevoie : Annie Reynaud

Montrouge : Jean-Paul Allétru; Françoise Leclercq, Jean-Jacques Langlois

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (web.attac92@attac.org)

flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend> TimeLine des actions : <http://local.attac.org/attac92clamart/spip.php?article518>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin de ATTAC 92.

Les bulletins à partir du numéro 36 sont regroupés dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>.

Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique178>

CMM - Citoyen du Monde à Montrouge Vous trouverez dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>, les articles des récents numéros de Citoyen du Monde à Montrouge à partir du numéro 90. Les archives de 1 à 89 (il manque quelques numéros entre 1 et 7) sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>

Et il y a de nombreuses notes de lecture à lire sur <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2173>

Bulletin d'adhésion 2014

NOM (en capitales) : **PRENOM :** **Homme / Femme (rayer la mention inutile)**

Date de naissance : **Profession :**

Adresse : **Code postal :** **Ville :** **Pays :** **Téléphone fixe**

..... **Mobile :**

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2014 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au -delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à : **Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France** Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

Adhésion en ligne sur notre site sécurisé www.france.attac.org

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'ATTAC, ATTAC92, chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart Resp. de la publication : Jean-Louis Michniak
(attac92@attac.org)